



Communiqué de presse

Bruxelles, le 28 juin 2023

Les travailleurs de l'ETA Manufast débrayent

Faute de garantie d'emploi à l'issue du reclassement des travailleurs moins valides, la délégation CSC bâtiment - industrie & énergie de l'ETA Manufast a décidé, en front commun, de débrayer.

Le 9 mars dernier, Manufast, une entreprise de travail adapté (ETA) située à Berchem-Sainte-Agathe annonçait vouloir licencier 100 travailleurs, sur les quelques 360 personnes qu'elle emploie.

Depuis cette date, la délégation CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE) négocie activement les conditions de départ des travailleurs qui risquent de perdre leur emploi, parmi lesquels se trouvent 88 personnes en situation de handicap. Un plan social, contenant un volet économique et un volet social est en cours de négociation. La CSCBIE s'est penchée en priorité sur le volet social afin que les travailleurs moins valides ne se retrouvent pas sans travail à l'issue de leur préavis.

Dans ce cadre, un accord a été trouvé avec les autres ETA de la région bruxelloise pour favoriser le reclassement des travailleurs moins valides : les offres d'emploi disponibles sont envoyées à a FEBRAP afin, sur base d'une analyse des profils des travailleurs à reclasser, de pouvoir les envoyer directement vers une ETA en recherche de ce type de profil. Dans le cadre de cet accord, les travailleurs moins valides, qui doivent prêter un préavis, le commencent à Manufast et, dès qu'un travail est disponible dans une autre ETA, peuvent quitter Manufast et terminer leur préavis dans cette nouvelle ETA. Le problème, c'est qu'aucune garantie n'est donnée par les ETA parties à l'accord que ces travailleurs pourront conserver leur emploi à l'issue de leur préavis. Une incertitude qui met en cause le principe du reclassement et l'avenir de ces travailleurs.

Dans ce contexte, les travailleurs de Manufast ont débrayé aujourd'hui. Une action de sensibilisation et de démocratie y est organisée, en front commun syndical, durant toute la journée. Les délégués vont expliquer aux travailleurs l'état des négociations, les éléments blocages et les pistes de solution.

Pour plus d'informations:

Jeanne Maillart, permanente CSCBIE : 0471 77 46 37